



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourg-en-Bresse, le 4 mai 2020

COVID-19 – Éléments quotidiens d'informations à l'attention des élus locaux et parlementaires du département de l'Ain

Situation sanitaire générale

Le 3 mai, 2 482 patients atteints de COVID-19 étaient hospitalisés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi eux, 358 (soit 14,4%) étaient en réanimation ou en soins intensifs.

Un cumul de 1 364 décès hospitaliers de patients atteints de COVID-19 a été rapporté au 3 mai dans la région et 5 162 patients atteints de COVID-19 sont retournés à domicile au total.

Pour le département de l'Ain :

Département	Nombre de personnes actuellement hospitalisées*	Nombre cumulé de personnes décédées en établissement de santé	Nombre cumulé de personnes retournées à domicile
Ain	159	81	264

Accueil des enfants de personnels prioritaire :

Afin de permettre aux écoles de pouvoir être installées et nettoyées conformément aux préconisations du protocole sanitaire, le préfet a souhaité en lien avec l'inspectrice d'académie, que l'accueil des enfants de personnels prioritaires puisse se poursuivre en lien avec les accueils collectifs de mineurs pour cette semaine. Cet accueil se fait de la même manière que celui proposé les deux dernières semaines durant les périodes de congés. Le tableau de ces accueils est joint à la présente lettre d'information.

Mise à jour du site du gouvernement

Le site du gouvernement a mis à jour ses informations pour le grand public notamment sur deux sujets. Les masques grands public : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/masques-grand-public>

Et la stratégie de déconfinement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement>

Les circulaires d'application de l'après 11 mai devraient être prises d'ici cette semaine. Nous vous informerons des éléments qui vous seront utiles.